



DU 18 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017



**Dunkerque en mouvement** est une association loi de 1901. Créée en mai 2013, non rattachée à un parti, elle rassemble des femmes et des hommes de tous horizons politiques autour d'un objet commun : faire bouger et faire gagner Dunkerque. Ce sont les adhérents de l'association qui, collectivement, vont bâtir le projet. Tous les talents locaux sont sollicités pour arriver à proposer un projet enthousiasmant, ambitieux et novateur pour l'avenir de notre territoire, dans le principe même de la concertation et de la démocratie locale !

#### CONTACT :

16, rue Saint Pierre  
59140 - Dunkerque  
03 28 60 25 36  
dunkenmouv@gmail.com

## CAHIER D'ACTEUR DUNKERQUE EN MOUVEMENT

### ATLANTIQUE : UN PROJET STRUCTURANT, UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE POUR FAVORISER LA CREATION D'EMPLOIS, RENFORCER LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE DU DUNKERQUOIS ET DE L'EUROPE.

Dunkerque est une ville tournée vers la mer et les échanges internationaux. La situation géographique de Dunkerque est exceptionnellement bonne et fait du territoire un pôle d'échanges et de production industrielle de premier ordre. Première plateforme énergétique européenne, Dunkerque et son port se situent à la convergence de la Manche et de la mer du Nord, autrement dit au cœur de la zone maritime européenne, et à proximité de la plupart des infrastructures navales, des grands marchés et des capitales du Nord de l'Europe comme Londres, Bruxelles, Amsterdam, Luxembourg et bien sûr Paris.

3<sup>e</sup> port français, le Port de Dunkerque est réputé comme port de grands vrac destinés à ses nombreuses implantations industrielles. Classé 7<sup>e</sup> port du Range nord européen qui s'étend du Havre à Hambourg, il est aussi le 1<sup>er</sup> port français d'importation des minerais et de charbon ; 1<sup>er</sup> port français pour l'importation de fruits en conteneurs ; 1<sup>er</sup> pôle de fret ferroviaire français ; 2<sup>nd</sup> port français pour les échanges avec la Grande-Bretagne ; 1<sup>er</sup> port fluvial des Hauts de France.

Dunkerque est un territoire qui a l'expérience du travail collectif, entre la ville, le Grand Port Maritime et le monde économique, pour porter des projets ambitieux et innovants. Ainsi, notre territoire a engagé sa mutation industrielle et énergétique afin de mieux concilier développement économique et respect de l'environnement. L'extension du port ouest doit se faire dans cette même logique.

**Que veut DKM pour le dunkerquois ?** un renforcement de l'attractivité économique et résidentielle du Dunkerquois, en ayant une politique en faveur de l'emploi, une exigence environnementale forte en encourageant l'innovation. Le projet d'extension du port nous semble répondre aux ambitions et aux attentes du territoire et de ses nombreuses entreprises dépendantes des flux de marchandises.



## LE DEBAT PUBLIC, UN MOMENT DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DE REFLEXION COLLECTIVE

Le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) a saisi la CNDP en vue de l'organisation d'un débat sur le projet CAP 2020, consistant en l'extension des bassins pour davantage de postes à quais "porte-conteneurs" de grande taille. Ce projet, d'une ampleur technique et financière considérable, porte en son sein l'avenir du développement économique du Dunkerquois tant il permettra de diversifier mais aussi de mailler les différentes activités économiques du territoire. La procédure du débat public est indispensable pour donner

toute sa légitimité au projet. Cette démarche de démocratie participative permet de prendre le temps pour bien penser le projet, établir les liens nécessaires avec les autres projets d'aménagement et documents directeurs. Il nous faut réunir toutes les conditions d'une réussite à long terme et intégrer les effets induits. Tous les acteurs du territoire contribuent ainsi à la réflexion sur l'aménagement du territoire; c'est l'objet de ce cahier d'acteur rédigé par Dunkerque en Mouvement.

## DUNKERQUE UN TERRITOIRE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE TRADITION MARITIME ENGAGE DANS SA MUTATION.

Le Dunkerquois reste très marqué par son passé maritime et industriel. Zone d'échange et de transit, fortement industrialisée avec un parc industriel dynamique. Dunkerque se positionne comme la première plateforme industrialo-portuaire et énergétique d'Europe. Son évolution peut s'entendre à travers sa nécessaire diversification industrielle et à travers la nécessité de conforter les liaisons de son hinterland.

La diversification des activités économiques reste la garantie d'un bassin économique fort qu'il convient d'accompagner. Il nous faut soutenir le développement du port de Dunkerque et partager sa nécessaire évolution avec l'ensemble des citoyens et forces vives du territoire. Ainsi, Le port de Dunkerque doit être conforté dans son positionnement, façade maritime au cœur des échanges mondiaux, disposant

d'un chenal à grands gabarits et d'une desserte sur l'Europe. CAP 2020 est un projet qui peut être un véritable levier pour le Dunkerquois. L'explosion des flux de conteneurs engendre aussi l'apparition de nouveaux modèles économique de porte-conteneurs au GNL pouvant embarquer plus de 22 000 EVP.

De la même façon le vrac se marginalise de plus en plus pour se voir "conteneurisé". Il convient donc de se doter d'infrastructures dignes de ce nom pour accueillir sur le Range Nord l'accroissement des futurs volumes d'EVP. Le projet présenté aujourd'hui permet à la fois de développer l'activité conteneur tout en préservant le vrac à pondéreux indispensable à nos industries. Il présente donc un aspect équilibré qui ne peut être vu que positivement.

# UN PROJET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE, FACTEUR DE CROISSANCE ET D'OPPORTUNITES ECONOMIQUES

La France doit pouvoir avoir un trafic portuaire à la hauteur de sa façade maritime, de son marché intérieur et de sa place en Europe. La conteneurisation concentre de plus en plus les échanges internationaux et les trois quarts se font par voie maritime ; à ce titre, 40 Millions d'EVP ont pu transiter sur le Range Nord, représentant autant de parts de marché à saisir. Comme le soulignait le Premier Ministre lors des assises de la mer "Dunkerque doit devenir notre tête de pont sur l'axe Nord, en se coordonnant, avec l'ensemble des infrastructures de la région des Hauts-de-France".

La position géostratégique du port de Dunkerque, son expérience à travers le transport de vrac, son tirant d'eau, ses savoirs faire en matière de manutention, ses conditions d'accueil modernes et au plus près des navires, ses réserves foncières, ses segments multimodaux possibles et son hinterland font du GPMD un incontournable pour la politique commerciale et économique de la Région des Hauts de France et de la France.

En ce sens, il nous faut accompagner le projet CAP 2020 sur les bassins Atlantique afin de renforcer l'attractivité du Dunkerquois ainsi que son rayonnement aux échelons suprarégionaux.

## CAP 2020 permettra :

- D'impulser une dynamique économique nouvelle et forte par la création d'un segment rapide et performant.
- D'améliorer et d'accroître les échanges mondiaux mais aussi de renforcer son hinterland.
- D'encourager le développement d'une vraie façade maritime Française au Nord Range capable de concurrencer les ports étrangers permettant ainsi d'absorber bien plus que les 0.6 % de Trafic conteneurs du moment.
- D'appuyer une montée en compétence dans le domaine de la logistique propice à la création d'une vraie dynamique entrepreneuriale et à l'implantation d'entreprises.
- De créer des centaines d'emplois pour lesquels nous serons bien évidemment vigilants à ne pas reproduire les erreurs du passé, de nouveaux savoir-faire et personnels compétents, des centaines d'emplois seront identifiés. Ils permettront de conserver et d'attirer de nouveaux personnels qualifiés ainsi que de nouveaux clients au regard du gain de compétitivité, l'impact sur l'emploi sera phasé à travers d'une part le chantier et d'autres parts la création de nouveaux postes.
- De favoriser une nécessaire dynamique d'accompagnement et de structuration des liaisons multimodales, véritable levier d'encouragement à l'implantation de nouvelles entreprises.



# LE PORT : UN ECOSYSTEME COMPLET ET COMPLEXE A DEVELOPPER

Il ne faut plus imaginer le port comme une simple entité gérant des infrastructures, mais bien plus comme un véritable écosystème à développer. A l'image de la stratégie d'écologie industrielle impulsée depuis quelques années par les partenaires économiques locaux. Le projet CAP 2020 pourrait ainsi conforter le développement de plateforme industrielle et d'innovation propre à consolider l'écosystème industriel en vue de l'accueil de nouvelles activités.

Les synergies entre les acteurs et la mutualisation des services concrétiseraient un véritable schéma d'écologie industrielle.



## UN PROJET QU'IL CONVIENT D'ACCOMPAGNER ENSEMBLE :

Le développement d'un projet d'ampleur comme celui de CAP2020 sera nécessairement soutenu et accompagné à travers Dunkerque en Mouvement avec ses adhérents ses élus.

Les opportunités et les nombreux bénéfices attendus ne sont plus à démontrer mais il convient d'assurer la parfaite maîtrise des enjeux d'accompagnement sur différentes échelles à la fois temporelles, techniques et géographiques. Même si le port de Dunkerque reste exceptionnellement connecté aux réseaux ferrés, fluviaux et routier (une situation unique en France), les projections en termes de parts modales doivent être appuyées. Un taux de report sur les axes routiers aurait des conséquences évidentes en terme d'acceptabilité. C'est pourquoi il convient de se mobiliser afin d'appuyer et de coordonner avec les services de l'Etat les solutions de report fluviaux ou ferroviaires. La part modale de la voie d'eau ne pourrait être atteinte que si le canal Seine Nord Europe est appuyé par l'Etat ; de la même manière la part modale ferroviaire est dépendante de nouveaux sillons sur l'axe sud qu'il conviendra d'étudier.

Ce projet doit devenir une ambition régionale partagée, les acteurs institutionnels et économiques auront une attention toute particulière sur les moyens nécessaires à la modernisation des équipements permettant le report multimodal. En ce qui concerne la qualité de l'air, le GPMD a d'ores et déjà engagé des démarches pour encourager le développement du GNV comme carburant de propulsion des navires,

ainsi que le "cold ironing" permettant de supprimer la pollution de l'air pour les bateaux à quai.

Le développement d'une flotte de camion au GNL ou à l'hydrogène devrait être partie prenante du projet du GPMD.

Concernant la thématique du bruit, les sources de nuisances sont déjà principalement concentrées sur les grands axes routiers et ferroviaires et notamment l'A16 qui traverse le tissu urbain. L'augmentation du trafic PL signifie une augmentation des nuisances. Il nous semble par conséquent important que des engagements soient pris au niveau des services de l'Etat afin de limiter la nuisance sonore de l'A16 aux abords de zones fortement urbanisées

Au regard de l'impact environnemental le parti pris du GPMD sur "Atlantique" reste le plus cohérent dans la minimisation des impacts. Enfin, il serait intéressant de profiter du projet pour favoriser un dialogue entre le port et le citoyen, indispensable à la compréhension de ses enjeux, à l'attractivité et à la compétitivité d'une place portuaire. Cette réflexion pourrait se faire à travers un programme de découvertes des métiers portuaires, l'animation du port, ses synergies ou tout simplement à travers la notion de port Center.

**En conclusion, Dunkerque en Mouvement affirme son soutien au projet cap 2020 et à la solution Atlantique au regard des enjeux et des domaines d'expertise acquis sur notre territoire depuis plusieurs décennies.**